

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Schmit Grégory ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	LECRI1502 "Introduction à la science forensique"
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du concept de mort dans l'histoire et articulation avec l'apparition et le développement de la médecine légale • Définition juridique de la mort, approche des concepts de mort naturelle, mort violente, mort subite, mort suspecte et implications juridiques du constat de décès • Étude générale de l'expertise médico-légale et sa place dans l'enquête criminelle • Etude des grands concepts médico-légaux : balistique, lésions par objets piquant/tranchant, asphyxies, accidentologie, identification des personnes, agressions sexuelles, etc. • Approche des techniques de laboratoire propres à la médecine légale (imagerie post-mortem, anatomo-pathologie, détermination de l'âge, etc.) et leur place dans l'enquête criminelle • Introduction à la médecine légale clinique, sa place dans l'enquête criminelle (article 399 et 400 du Code pénal, expertise de qualification des faits infractionnels, etc.) et ses interférences avec le secret médical
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des différents concepts de « mort » et leur implication sur le plan juridique • Compréhension de la place de l'expert dans la procédure judiciaire • Intégration des grands concepts médico-légaux • Compréhension des rôles respectifs des différents acteurs <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit reprenant des questions à choix multiples (QCM) et des questions ouvertes à réponses courtes.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La méthode d'enseignement est classique, le cours étant donné de manière magistrale.
Contenu	<p>Le cours sera articulé en trois parties.</p> <p>La première partie concerne l'histoire de la médecine légale et son évolution au sein de la société et du monde judiciaire. La valeur de l'expertise en droit sera également abordée dans cette première partie.</p> <p>La deuxième partie abordera les grands principes et concepts médico-légaux (asphyxie, balistique, etc.) afin de familiariser le futur professionnel avec le vocabulaire permettant la lecture et la compréhension de rapports d'expertise.</p> <p>Enfin, la troisième partie sera consacrée aux techniques de laboratoire utiles en médecine légale et en criminalistique (toxicologie, radiologie, etc.) et leur apport au monde judiciaire.</p>
Ressources en ligne	Supports placés sur Moodle

Faculté ou entité en charge:	ECRI
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	4		